

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
C.C.A.S.de Saint-Georges-du-Bois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril à 18 heures 30 minutes, le C.C.A.S. légalement convoqué le 04 avril s'est réuni à la mairie de Saint Georges du Bois sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, Président, remplacé par madame Murielle ROBIN, vice-présidente pour le vote du compte administratif 2024.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs ANNIC, HATET, ROBIN, AVERBUCH, ROPARS, VIRIEUX, MORANCE

ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et messieurs MEUNIER, BERGER et VINCENT

Madame Murielle ROBIN a été élue secrétaire de séance.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'excédent de fonctionnement d'un montant de 7 596.03 € sera affecté :

- En recettes de fonctionnement : 7 596.03 €

Le conseil d'administration vote à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement.

Pour copie conforme,

Le président,

Franck BRETEAU



La secrétaire,

Murielle ROBIN